

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2011-10-088/MJ du 26 octobre 2011 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres du groupe de travail « intérêt de santé publique et études postinscriptions »**

NOR : ETSX1130837S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 26 octobre 2011,

Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie,

Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé et modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la santé publique ;

Vu les articles R. 163-15, R. 163-17, R. 161-85 du code de la sécurité sociale ;

Vu la décision n° 2009-04-056/MJ du collège de la Haute Autorité de santé portant création du groupe de travail « intérêt de santé publique et études postinscriptions » ;

Vu la décision n° 2009-05-058/MJ du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres du groupe de travail « intérêt de santé publique et études postinscriptions »,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Emmanuel OGER est nommé membre du groupe « intérêt de santé publique et études postinscriptions », en remplacement de M. Bruno FALISSARD, pour la durée du mandat restant à courir.

#### Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 26 octobre 2011.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU